



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Niger

Question écrite n° 72616

## Texte de la question

Le programme alimentaire mondial (PAM) a commencé, le 8 août 2005, à acheminer depuis Niamey, la capitale du Niger, d'importants tonnages de vivres dans les zones de Maradi et Zinder, au sud du pays, pour être distribués gratuitement aux victimes de la famine. Les vivres livrés par le PAM seront dans un premier temps réceptionnés par deux ONG, CARE et World Vision, qui se chargeront de les acheminer jusque dans les villages reculés. Les ONG opérant sur le terrain mettent aussi en garde contre une éventuelle catastrophe que pourraient engendrer les retards dans l'acheminement de l'aide. En effet, selon elles, si l'aide internationale n'arrive pas rapidement, quelque chose de plus conséquent risque de se produire, et elles insistent sur les proportions inquiétantes de cas de malnutrition recensés dans leurs centres. En marge, les Nations unies ont prévenu que plus de 2,5 millions de personnes manquent de vivres au Niger, dont 32 000 enfants souffrant de malnutrition sévère qui risquent de mourir s'ils ne reçoivent pas les vivres et la thérapie nécessaires. L'ONU estime qu'il faut désormais 64,7 millions d'euros, et non plus 13 millions d'euros comme initialement indiqué, pour nourrir et soigner jusqu'en décembre les personnes souffrant de famine au Niger. L'organisation internationale déplore que, sur cette somme, seuls 20,2 millions d'euros ont été obtenus, même si la Banque mondiale a annoncé, le 5 août 2005, le déblocage de plus de 97 millions d'euros. Compte tenu de ces éléments, et de la situation dramatique au Niger, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer les mesures urgentes que le Gouvernement entend prendre dans ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72616

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 septembre 2005, page 8286